

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022**

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIER, Michel BELLANGEON, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Jean-Michel BOULME, Marc CHAVENT, Myriam FANGET, Dominique GABASIO, Léontina GARNIER, Frédérique MOLLIE, Séverine PETIT, Alain POIZAT.

**Etaient excusés** : Christian BATAILLY, Virginie BACLET, Joseph CARTIGNY Joseph, Isabelle DELPLACE, Sylvie EL KHOUTABI, Daniel MARTIN-FERRER, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Pierre BELLY.

**Etaient absents** : Odile ARBILLAT, Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, David MUGNIER, Mathieu ROMANIN, Éric TEYSSIER, Denis VIAL.

**Pouvoir(s)** : Alain SICARD à Myriam FANGET.

**Secrétaire de séance** : Béatrice DE VECCHI

---

**C-2022-055 : Modalités de prise en charge FPIC 2022**

DECIDÉ, à l'unanimité, la prise en charge la totalité des prélèvements au titre du FPIC de l'ensemble intercommunal s'élève donc pour l'année 2022 à 214 373 €.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISÉ, LA SEANCE EST LEVÉE A 18H30.

- Les délibérations de la présente séance seront consultables au siège de la Communauté de Communes, Rives de l'Ain - Pays du Cerdon, après transmission en Préfecture.

- La prochaine séance du Conseil Communautaire aura lieu le jeudi 29 septembre 2022 à 18H30.